



France Éducation international

Au service de l'éducation et du français dans le monde





Stage d'accueil des assistants de langue en France

2021-2022





BIENVENUE DANS L'ACADEMIE DE LILLE

Rectrice : Valérie CABUIL





La France et ses académies

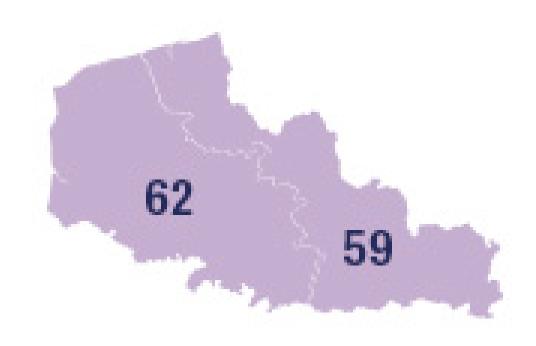
Liberté Égalité Fraternité





L'académie de Lille

Deux départements











Liberté Égalité Fraternité



L'académie de Lille

Engagée dans l'ouverture internationale

Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DRAREIC)



Les personnes qui vous accompagneront au cours de cette année scolaire...



Qui peut vous aider ? (1er degré)

- Les conseillères pédagogiques
 - Antoinette MANTIONE (Nord)
 - Laëtitia MICHEL (Pas-de-Calais)
- Dans l'école : Les enseignants
- Dans la circonscription :
 Les animateurs langues
 Les formateurs départementaux



Qui peut vous aider ? (2nd degré)

Dans votre établissement :

Le professeur référent

Le/la secrétaire

Le chef / la cheffe d'établissement



Qui peut vous aider ? (2nd degré)

Liberté Égalité Fraternité

Dans votre discipline : Les **professeurs relais**

En allemand, Amaury LEMAITRE amaury.lemaitre@ac-lille.fr

En anglais, Anne NAZE (collège) et Laurence MARSEILLE (lycée) anne.naze@ac-lille.fr
laurence.marseille@ac-lille.fr

En espagnol, Daniel MILLET daniel.millet@ac-lille.fr

Au Rectorat:

Une seule adresse mail : assistants@ac-lille.fr



La pyramide que vous devez respecter en cas de souci

IA-IPR ou le DPE

UN PROFESSEUR RELAIS

VOTRE PROFESSEUR REFERENT LE/LA SECRETAIRE DE VOTRE ETABLISSEMENT **Rectorat**

Votre discipline

Votre collège ou lycée



Fraternité

Démarches administratives à votre arrivée en France



Présentation des démarches par le Département des Personnels Enseignants de l'académie de Lille





Procès-verbal d'installation



- Dès le premier jour dans votre établissement, vous devez demander à signer le procès-verbal (ou « PV ») d'installation qui certifie que vous avez bien pris vos fonctions.
- ◆ Ce document est <u>indispensable</u> pour la mise en place de votre salaire et pour beaucoup d'autres démarches importantes auprès de l'administration française.





Compte bancaire



- Pour recevoir votre salaire, vous devez impérativement ouvrir un compte courant dans une banque en France, <u>sauf</u> si vous êtes originaire d'un pays de la zone euro.
- Choisissez une banque proche de chez vous et présentez les documents suivants :
 - votre passeport
 - votre procès-verbal d'installation
 - une attestation de logement* (quittance de loyer, facture d'électricité, lettre de votre propriétaire)
 - éventuellement, une lettre de recommandation de votre banque dans votre pays d'origine

Demandez à recevoir <u>dès que possible</u> un **relevé d'identité bancaire** (RIB), qui vous sera indispensable pour de nombreuses démarches.

^{*}si vous n'avez pas encore de logement fixe, vous pouvez donner l'adresse de votre établissement de rattachement.





Salaire (

- Dès la première semaine de votre prise de fonctions, présentez-vous à l'intendance de votre établissement pour faire les démarches nécessaires afin de recevoir votre salaire (un RIB vous sera demandé).
- Vous pourrez recevoir 70% à 80% du montant de votre salaire à la fin du mois d'octobre si vous en faites la demande avant le 10 octobre (le reste sera versé avec la paie de novembre). Sinon, votre salaire d'octobre vous sera versé avec celui de novembre.





Sécurité sociale 1/6



 En tant qu'assistant(e) de langue, vous bénéficiez d'une assurance maladie gérée par la sécurité sociale française.



 Vous serez inscrit auprès de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Paris, quelle que soit votre académie d'affectation.

Assurance Maladie de Paris SRI / Assistants de Langues 75948 PARIS CEDEX 19

L'inscription à la CPAM est obligatoire même si vous bénéficiez déjà d'une assurance dans votre pays d'origine.





Sécurité sociale 2/6



 Service téléphonique bilingue (anglais/français) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

> 0 811 36 36 46



 Vos droits à la sécurité sociale sont ouverts à partir de la date d'affectation indiquée sur votre arrêté de nomination





Sécurité sociale 3/6

- Dès votre arrivée en France, remettez à votre école et/ou établissement les copies des pièces justificatives suivantes pour saisie de votre dossier de demande d'immatriculation en ligne* :
 - arrêté de nomination
 - passeport ou pièce d'identité (ressortissants UE)
 - > pièce d'état civil (= acte de naissance avec filiation)
 - relevé d'identité bancaire (RIB) fourni par votre banque française
 - pour les ressortissants hors-UE : copie des pages de votre passeport comportant votre état civil, votre visa et le cachet d'entrée en France.

^{*}les personnes ayant déjà un numéro de sécurité sociale doivent envoyer la demande par voie postale.





Sécurité sociale 4/6





- Pour tous les assistants de langue :
 - L'acte d'état civil doit être authentifié (cachet et signature de l'officier d'état civil). Veillez à ce que le cachet (tampon) soit lisible.
 - Les noms et prénoms figurant sur l'acte d'état civil doivent correspondre à ceux indiqués sur votre passeport. Si ce n'est pas le cas, une pièce justificative supplémentaire vous sera demandée (acte de mariage, acte notarié... justifiant le changement de nom)
 - L'acte d'état civil doit comporter les éléments de filiation (noms, prénoms et dates de naissance des parents)





Sécurité sociale 5/6

Caractéristiques de la pièce d'état civil

(= acte de naissance)

Si votre acte d'état civil est établi dans une des langues suivantes : albanais - allemand - anglais - danois

- croate -espagnol finnois hongrois
- italien letton lituanien néerlandais norvégien - polonais - portugais - roumain
- slovaque suédois tchèque turc.

Votre acte d'état civil est recevable, même non traduit.

Si votre acte d'état civil est établi dans une langue différente de celles de la liste ci-dessus. Votre acte d'état civil doit être impérativement traduit :

- soit par un traducteur ou interprète figurant sur les listes des juridictions françaises suivantes : Tribunal de grande instance, Cour d'appel, Cour de cassation française,
- soit par l'ambassade ou le consulat de France dans le pays où l'acte a été dressé,
- soit par l'ambassade ou le consulat en France du pays où l'acte a été dressé.

Aucune autre traduction ne sera acceptée.





Sécurité sociale 6/6



- Lorsque votre dossier complet aura été enregistré auprès de la CPAM de Paris, un numéro d'immatriculation provisoire et une attestation provisoire sous format papier vous seront envoyés.
- Gardez en permanence sur vous cette attestation provisoire, en attendant de recevoir votre Carte Vitale.





Assurance responsabilité civile



 N'oubliez pas de souscrire à une assurance responsabilité civile, démarche obligatoire en France (demandez conseil à votre établissement).

Caisse d'allocations familiales



 Vous pouvez bénéficier d'une aide au logement pour payer une partie de votre loyer. Vous pouvez calculer le montant de cette aide sur le site de la CAF : https://www.caf.fr/





Validation de votre VLS/TS – 1/3 Assistants hors UE uniquement



Dès que vous aurez une adresse fixe en France et dans les 3 mois suivant votre arrivée, vous devrez impérativement valider votre VLS/TS sur le portail en ligne.

Vous recevrez ensuite un message électronique avec votre numéro d'identifiant et un mot de passe. A partir de votre compte, il vous sera possible de télécharger votre attestation de validation de visa. Cette attestation justifie la validation de votre visa, il est donc impératif de la conserver.





Validation de votre VLS/TS – 2/3 Assistants hors UE uniquement



L'assistant de langue, comme tous les travailleurs temporaires, doit payer la taxe de première demande de titre de séjour (TPD), d'un montant de 200€ (+ 25€ de timbre fiscal)

L'OFII vous convoquera ensuite automatiquement à une visite médicale.





Validation de votre VLS/TS – 3/3 Assistants hors UE uniquement



- Votre visite médicale est obligatoire. L'heure et la date ne <u>peuvent pas</u> être modifiées.
 La visite comporte:
 - un examen clinique réalisé par un médecin agréé ;
 - éventuellement une radio pulmonaire ;
 - > des examens complémentaires, si nécessaire.
- Présentez-vous à ce rendez-vous avec les pièces suivantes:
 - une photo d'identité récente (de face et tête nue)
 - les pièces justificatives listées sur la convocation
- Validation du VLS/TS
 - Désormais, seule l'attestation de validation du visa délivrée par le portail fait foi.



Direction territoriale de l'OFII 2, rue de Tenremonde 59000 LILLE

www.ofii.fr. lille@ofii.fr

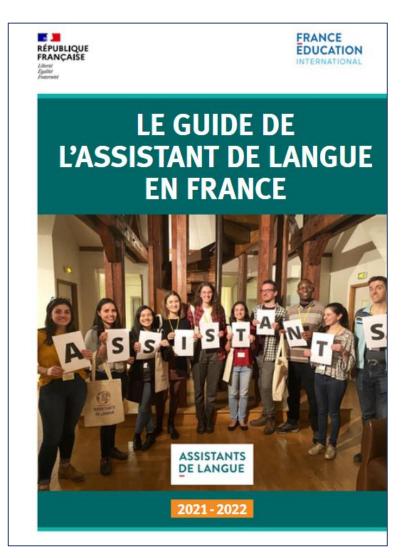


Vos missions d'assistant en établissement en France





Guide de l'assistant de langue en France



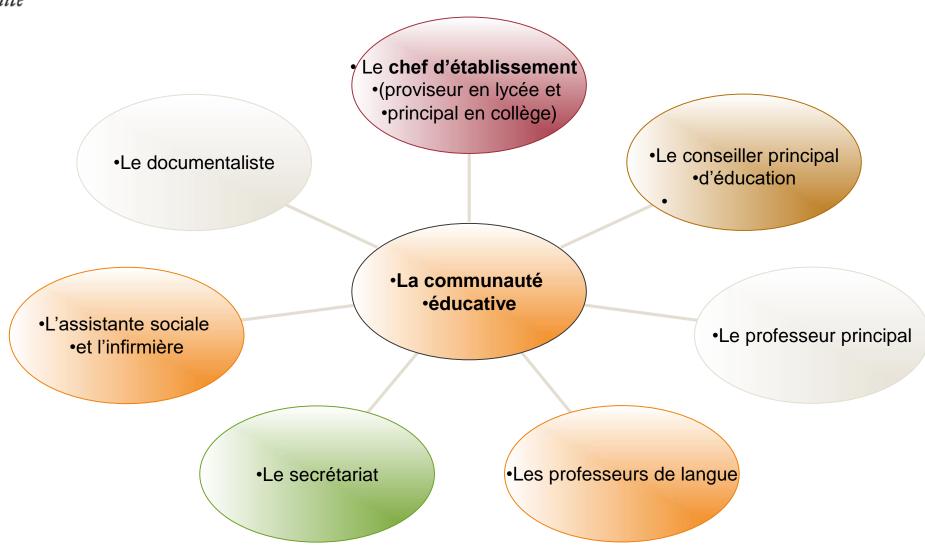
Référez-vous à ce guide sur <u>le site internet de France</u> Éducation international.

Il contient toutes les informations utiles pour vous accompagner tout au long de l'année (démarches administratives, présentation du système éducatif français, rôle de l'assistant de langue, coordonnées de l'équipe, etc.).



La communauté éducative

Liberté Égalité Fraternité





Vos devoirs en tant qu'assistant (1/3)

- Respecter le règlement de l'établissement, le protocole sanitaire et les consignes de sécurité.
- Respecter la charte de la laïcité.
- Respecter les horaires :

Arriver assez tôt dans l'établissement pour pouvoir commencer les cours à l'heure. Vérifier les horaires des récréations et le sens des sonneries.

Respecter votre emploi du temps :
 Assurer les 12 heures de cours prévues.



Fraternité

La période d'observation

2 semaines environ (soit 2 X 12 heures) pour:

Découvrir vos écoles / établissements (les locaux, les personnels, le matériel à votre disposition...)

Rencontrer vos directeurs d'école / chefs d'établissement

Prendre connaissance du règlement intérieur, des horaires, ...Attention aux consignes liées à la sécurité et au protocole sanitaire!

Mieux comprendre le système éducatif français en **assistant à des cours** de langues mais aussi d'autres disciplines. Demandez à <u>suivre une</u> <u>classe pendant toute une journée</u>.





Gestes barrières

Se protéger et protéger les autres pendant la crise sanitaire de la COVID-19

Les gestes barrières



distance sociale



Se laver les mains fréquemment



Maintenir les surfaces et les objets propres



Ne pas se toucher le nez, ni la bouche, éternuer dans son coude



Porter un masque dans les transports

Que faire si vous avez des symptômes



Appeler un médecin pour une téléconsultation et rester à son domicile



En cas d'urgence, appeler le 15





https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/passe-sanitaire-etudiants



Charte de la laïcité

1 La France set une République inéfrieble, Labon, éteneratique et sechée. Els accurs l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de san territoire, de toan les céleyens. Elle respecte teutes les crépacess.

· · LA RÉPUBLIQUE EST LAIQUE · ·

3 La laicht gerandt le liberté de cessoleses à tion. Charan sat libre de creire se de se pas creire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autral et dans les limites 4 La taicité permet l'exercice de la citoyementé, en conciliant La liberté de chacun avec l'égalité et la fraterollé de teos dans le seux de l'extèrêt pénéral.

5 1 (a République sous dans les établissements scolaires le respect de charan de ces principe

CHARTE DE LA LAÏCITÉ A L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La Laicté de l'École effre aux élives les conditions pour lorger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentionage de la citoyenneté. Elle les pretiège de tout presélytiene et de texte presiden qui les emplicheraisent de faire leurs

10 I it apportions to been the personnels de transmelles ann Aldrens to some et la volum de la talcité, anné que des autres principes. Broidmentains de la République, ils vollent à tors application dans le cadre sociales. Il la la la comment de porter la présente charte à la convenienzance des purents d'Aldrens.

8 La laichté permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dem la limité de bon inscilionnement de l'École comme du respect des valour républicaires et du pluratione des

. L'ÉCOLE EST LAIQUE . .

12 Les consignements unel Lébores. Afin de garantir sez Alères.
Couverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde aires qu'à l'étendaire et à la précision des saveurs, secun aujet n'est a préor exité de questionnement s'écrétiffque et pédégagique.

Aucun Alère se paul insequer une conviction religieurse ou publique pour contentie à un rennigrant le droit de fruiter une question au programme.

13 | Not no peut se prévaleir de son appartemente religieure pour refuser de se conformer aux règles, applicables dans l'École de la

14 Dans les écobissements soutures politics, les régies du sie des différents expanes, précision dans le réglament inférenç aux respectioneme de la laticité. Le port de algune ser lemme par l'expente les différes manifestant automitérament une appar tensere religiones set interété.

15 | Pur trans reflections of lower activities, beautilines seets theseed is failer where to talkfill ou soon do love intuitions







Vos devoirs (2/3)

- En cas de fièvre, toux ou autre symptôme, restez chez vous et prévenez immédiatement votre établissement ou vos établissements.
- En cas d'absence imprévue, prévenez immédiatement votre / vos établissement(s).
- Demandez la liste de vos élèves au professeur avant le cours et contrôlez leur présence. Gardez trace de cette liste pour le cas où il faudrait identifier des cascontacts.



Vos devoirs (3/3)

- Respectez les dates de vacances.
- Si vous souhaitez vous absenter pour une raison personnelle, effectuez vos heures par anticipation et avec accord de votre chef d'établissement.



Les vacances scolaires 2021-2022

Vacances d'automne

Du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre

Vacances de fin d'année

Du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier

Vacances d'hiver

Du samedi 5 février au dimanche 20 février

Vacances de printemps

Du samedi 9 avril au dimanche 24 avril



Des informations utiles tout au long de l'année scolaire

L'espace « Assistants » sur la page interlangues du site académique

http://interlangues.discipline.ac-lille.fr/assistants



Pour les assistants américains







Pour les assistants britanniques

Liberté Égalité Fraternité



2 rue Bernos 59800 Lille

Téléphone: 03 20 54 22 79



Le centre culturel britannique de Lille





Module de formation en ligne

Préparez-vous aux fonctions d'assistant de langue



Se préparer aux fonctions d'assistant de langue en France

Tout en ligne

Session dédiée Métiers du français Mobilité Ingénierie Demande d'information pédagogique

Public

• Coopération éducative internationale - Assistant de langue

Objectifs

L' objectif de ce module est de préparer les futur.e.s assistant.e.s de langue à leur prise de fonctions dans une école ou un établissement en France.

Accompagnement

Module non tutoré

Durée à distance : 03 h 00

Composition du module

- Crédits
- Test de positionnement pour les assistants de langue
- · Votre rôle au sein du système éducatif français
- Travailler dans une école ou un établissement en France
- · Découvrir des outils et pratiques pédagogiques
- Évaluation finale Assistant de langue en France

En complément du séminaire d'accueil dans votre académie, rendez-vous sur la plateforme <u>FEI+</u> pour vous former à vos nouvelles fonctions d'assistant de langue en France.

Vous y trouverez une présentation du système scolaire français et des missions de l'assistant de langue, ainsi que de nombreux témoignages d'anciens assistants de langue.





Écoute psychologique – numéros utiles

Document disponible auprès de votre gestionnaire académique









Devenez assistants-ambassadeurs!



Nous recrutons pour la troisième année consécutive des assistant(e)s de tous horizons pour promouvoir le programme. Si vous aimez partager votre culture, si vous avez envie de faire des rencontres, d'apprendre avec nous, cette opportunité est faite pour vous ! Pour en savoir plus sur les missions des assistants-ambassadeurs, nous vous invitons à consulter notre site internet.

La campagne de recrutement ouvrira le lundi 4 octobre 2021. Nous l'annoncerons sur nos différents réseaux sociaux, et vous pourrez alors accéder au dossier de candidature <u>sur notre site</u> internet également.





Communication et réseaux sociaux



 Durant l'année, vous recevrez chaque mois une lettre d'information électronique appelée « Le Courrier des assistants » avec un rappel des démarches à effectuer, des idées pour vos cours, des témoignages.



 Avant la fin de votre séjour, vous serez invités à répondre à une enquête de satisfaction









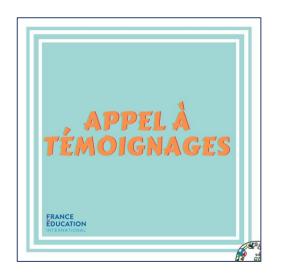








Appel à témoignages



Vous souhaitez partager vos impressions sur votre arrivée en France, votre installation et votre prise de fonctions ?

L'équipe des assistants sera heureuse de relayer votre témoignage auprès de la communauté des assistants à travers les réseaux sociaux et le <u>site internet</u> de France Éducation international.



La <u>chaîne YouTube</u> des assistants de langue a été créée en juin 2021. Alimentée tout au long de l'année, vous y trouverez des ressources pédagogiques, conseils pratiques, ainsi que des témoignages d'anciens assistants de langue.

Si vous souhaitez participer au développement de cette chaîne YouTube en créant une vidéo sur un thème particulier, n'hésitez pas à nous contacter via <u>assistant@france-education-international.fr</u>!



Des questions?

Merci de votre attention...

Et bonne année scolaire dans l'académie de Lille!